



FORMATION

FONDAMENTAUX DE L'URBANISME

Public visé

Élus communaux
Aucun prérequis.

Objectifs

Connaître les fondamentaux du droit de l'urbanisme, identifier les différentes procédures et les documents de planification urbaine, comprendre le régime des autorisations et les spécificités contentieuses.

Formateur

Louise LARCHER
Conseillère technique AMF
Direction Aménagement des territoires (DAT)

Méthode pédagogique

Apports théoriques
Participation active
Etudes de cas

Organisation

DATE : Vendredi 21 mai 2021

LIEU : CDG63 – Clermont-Ferrand

DURÉE : 7 heures

HORAIRES : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Contenu

- **Le droit de l'urbanisme**

Définition, évolution et perspective

- **Décrypter les règles d'urbanisme et leurs rapports entre elles**

Les normes supérieures. Les documents connexes, la question de la conformité et la compatibilité.

- **Identifier les informations utiles dans les documents de planification urbaine**

- **La fiscalité de l'urbanisme**

Taxe d'aménagement et différentes contributions d'urbanisme

- **Les autorisations d'urbanisme**

Les différentes autorisations de construire

- **Les différents contentieux de l'urbanisme :** civil, administratif et pénal, délais de recours ...

MODALITÉS DE SUIVI : Feuille d'émargement complétée et signée par les stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Questionnaire d'évaluation sur les points clés de la formation

SUPPORT PÉDAGOGIQUE : Diaporama et supports de cours dématérialisés

